

Critères de sélection

1. Être une fille âgée de 15 à 17 ans inclusivement en date de l'inscription;
2. Être résidente du Québec;
3. Être disponible du 31 juillet au 4 août 2018 inclusivement;
4. Être ou devenir membre auprès de l'organisme Égale Action (frais de 10\$ annuellement);
5. Être intéressée, motivée et apte à vivre l'expérience de l'Académie et de ses activités;
6. Avoir complété le formulaire de mise en candidature de l'Académie (en ligne) avant le 1^{er} mai;
7. S'engager à payer les frais de participation de 50\$ si la candidature est retenue;
8. S'assurer d'un transport pour l'aller et pour le retour;
9. Démontrer le respect des règles établies par Égale Action pour la durée de l'Académie;
10. Avoir un intérêt pour le sport ou l'activité physique en général;
11. Détenir l'accord de ses parents pour participer au programme.

Sélection des candidates :

Les candidates seront sélectionnées selon leur niveau de motivation à participer à l'Académie et selon la région où elles habitent au Québec (une fille par région). Il sera par ailleurs possible que plus d'une fille d'une même région soit sélectionnée si aucune candidature n'est soumise dans certaines régions.

Les Académiciennes d'années antérieures peuvent s'inscrire à l'édition 2018, à condition de respecter les critères de sélection. Toutefois, afin de donner la chance à plusieurs filles de participer, leur sélection ne sera considérée qu'advenant le cas où il n'y aurait pas d'inscription dans leur région.

Ainsi, 18 jeunes filles seront sélectionnées pour représenter les régions du Québec. Une liste d'attente sera également mise en place par région, en cas de retrait de la part de l'une des candidates sélectionnées.

Pour informations supplémentaires :

Béatrice Lavigne - coordonnatrice

info@egaleaction.com

(514) 252-3114 poste 3974